

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2018

Le 12 juillet 2018 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de : Monsieur Philippe LAMOUREUX, maire.

Présents : M. Philippe LAMOUREUX, M. Jean-Robert HOUDIN, Mme Monique ZEPHIRIN, Mme Sylvie ROBINEAU, M. Raphaël PILLEBOUE, Mme Suzanne BRETON, M. Jean-Yves LESIMPLE, Mme Maryse PRETS, Mme Florence BOISSET, Mme Annie-Claude LEMAIRE, M. Olivier LAROCHE, M. Jean-Marc LEROUX, M. Frédéric DEJENTE, Mme Mélanie FERREIRA, Mme Céline TREMBLIN-TRUBERT, M. Roger-Pierre FERREIRA, Mme Annick DENIS

Absente excusée ayant donné pouvoir :

Mme Lydie BORDEAU a donné pouvoir à Mme Monique ZEPHIRIN

Secrétaire : M. Raphaël PILLEBOUE

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 14 juin 2018
2. Affaires générales :
 - ♦ Acceptation de dons pour l'achat de fleurs ou plaques pour Inass, petite martyre de l'A10 : 15 voix pour
 - ♦ Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique : Emergence de déserts pharmaceutiques : Le conseil municipal donne son accord pour adresser un courrier au Président de la République
3. Travaux :
 - ♦ MSP : Avenant n° 2 au lot n° 1 : Entreprise RADLE TP – VRD/Aménagements extérieurs : ajout d'une place de stationnement : Montant de la plus-value : 796.55 € HT : 15 voix pour

Arrivée de Mme Suzanne BRETON et Mme Céline TREMBLIN-TRUBERT

- ♦ Aménagement de la rue des Grivettes et de la rue du Four à Chaux :

Avant de commencer les travaux, Monsieur Jean-Robert HOUDIN informe le conseil municipal qu'il a fait le point avec le délégataire, Véolia, sur l'état du réseau d'eau pour ces rues. Pour ce qui est de la rue des Grivettes il semblerait que le réseau soit récent (PVC), par contre pour l'impasse du Four à Chaux, il s'agirait d'un réseau amiante/ciment qui nécessiterait une réhabilitation.

Après consultation du Syndicat d'eau, cette réfection semble pouvoir être réalisée. Le délégataire sera donc directement consulté par le SIAEP.

Résultat de la commission d'appel d'offres du 12 juillet : 1 seule entreprise a répondu : l'entreprise TAE. L'ensemble du conseil municipal décide de déclarer l'offre infructueuse et de reporter les travaux au 1^{er} semestre 2019 permettant ainsi de réaliser la réfection du réseau d'eau et relancer un nouvel appel d'offres ensuite.

4. Matériel :
 - ♦ Machine à affranchir : renouvellement du contrat de location entretien : 17 voix pour

Arrivée de M. Roger Pierre FERREIRA

- ♦ Achat d'un Micro-tracteur : modification du montant du devis initial : le conseil municipal, par 18 voix pour acte le nouveau montant de la proposition de Jardi-Plaisance soit 17 457.74 € TTC

5. Fêtes et cérémonies
 - ♦ 14 juillet : organisation générale
 - ♦ Régie de recettes pour l'encaissement des entrées aux manifestations sportives et culturelles : nomination d'un régisseur et de son suppléant : Mme Mélanie FERREIRA est nommée régisseur suppléant.
 - ♦ Festillésime 2019 : le conseil municipal décide par 16 voix pour et 2 abstentions de retenir le groupe « Big Yaz Explosion » pour un montant de 1 050 €. Une participation de 60 % est attribuée par le Conseil Départemental.

6. Coopération intercommunale

- ♦ Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : 7 voix pour, 5 abstentions et 6 voix contre
- ♦ SIEOM : réunion du 27/06/2018
- ♦ F.P.I.C. 2018 (Fonds national de Péréquation des ressources intercommunales et communales) : attribution à la commune d'un montant de 19 703 € identique à celui de 2017.

7. Informations diverses / Questions diverses

- ♦ Informations sur le bus numérique

Le bus numérique se met en place en 2018 dans la Région Centre Val de Loire. Ce projet est porté et financé en inter-régimes par les caisses de retraite de la région avec le soutien du Conseil Départemental de Loir-et-Cher, dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

Ce bus a pour vocation d'accompagner les retraités dans l'apprentissage du numérique pour développer et favoriser le lien social. Le dispositif vise à familiariser les seniors de notre département à l'utilisation des outils informatiques (smartphones, tablettes, ordinateurs) et d'internet.

Nombre des personnes inscrites : 6

Venue du bus annulée par manque de participants.

Le 5 décembre prochain, le bus doit venir à Mer. Nous nous rapprocherons d'eux afin que les personnes inscrites puissent en bénéficier.

Fait à Suèvres, le 27 juillet 2018
Le Maire : Philippe LAMOUREUX